

RAPPORT ANNUEL 2019

Développement

Durable



**-SAINT-
NAZAIRE**



saintnazaire.fr

<< NOUS DEVONS ACCÉLÉRER LA MOBILISATION POUR LE CLIMAT >>

Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) pointe la nécessité de mesures urgentes pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C.

Le constat est clair : nous devons accélérer la mobilisation pour le climat, pour la planète et ses habitants ! Les villes doivent plus que jamais s'inscrire comme des acteurs majeurs du processus de transition : à l'échelle de chaque ville et de chaque territoire, il est primordial de penser et de fonctionner de manière transversale, globale et partenariale.

La production annuelle du rapport "Développement durable" est l'occasion d'interroger les politiques publiques de transition menées à Saint-Nazaire, au travers de 5 axes stratégiques :

- Ville plaisante et écologique
- Ville entreprenante et innovante
- Ville économe et résiliente
- Ville solidaire et inclusive
- Ville exemplaire et service public efficace.



Cette année, ce rapport met en valeur les réalisations depuis 2015 (année de notre première labellisation Cit'ergie). En effet, les services ont été mobilisés pendant plusieurs mois pour la démarche de renouvellement du label Cit'ergie qui devrait être décerné à la ville d'ici la fin de l'année 2019. Il est le fruit d'un long travail en équipe, indispensable sur une thématique aussi transversale. En parallèle, la direction logistique poursuit le déploiement de la démarche qualité environnementale (ISO 14001).

Ces deux démarches aboutiront, après des audits réalisés par des organismes externes, à la mise en œuvre de plans d'actions opérationnels. Ainsi, des projets exemplaires comme le Schéma Directeur du Patrimoine Immobilier, la démarche écomanifestations, les achats responsables ou les initiatives citoyennes ont pu être initiés et se poursuivent au sein des services.

Le développement durable est l'affaire de toutes et tous et pour cela, la ville doit se montrer exemplaire pour l'avenir et le bien commun de ses habitants.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'PSA'.

Pascale Hameau

Adjointe au maire en charge du patrimoine,
de la transition énergétique et du développement durable

Ville plaisante et écologique

L'arbre en ville, pour le confort et le bien-être de tous

À la lumière des épisodes de canicule et de la sécheresse que nous avons connus au cours de la saison estivale, la problématique des îlots de chaleur urbains et de la végétalisation de l'espace public est devenue encore plus prégnante. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal intègre ainsi des mesures opérationnelles pour conserver le patrimoine arboré (116 nouveaux arbres protégés) et favoriser la végétalisation des espaces. Le coefficient de biotope constitue un outil de conception des projets pour maximiser les surfaces plantées et perméables, utiles à la biodiversité, mais aussi à la gestion des eaux pluviales.

De l'inventaire du patrimoine arboré...

De leur côté, Direction de l'Espace Public et le bureau d'études aménagement urbain ont réalisé un premier bilan des actions réalisées et des prospectives pour valoriser la place de l'arbre dans la ville. À ce jour, plus de 45000 arbres sont gérés par la ville, dont 7360 sont des arbres de placettes, sur des parkings ou d'alignement.



... aux recommandations pour les projets d'aménagement

Les réflexions en cours visent à déterminer l'ensemble des contraintes pesant sur le développement des arbres sur l'espace public. Il s'agit ensuite d'intégrer cette démarche dans la conception de l'espace public pour garantir une plus grande longévité des différents sujets (ensoleillement, position des réseaux aériens et enterrés, proximité des clôtures, taille des fosses de plantation...).

C'est donc un ensemble de contraintes à intégrer, dès les premières esquisses, pour que les arbres puissent grandir et apporter tous leurs bénéfices aux espaces publics.

Le but recherché est également d'anticiper les changements climatiques en adaptant le choix des essences plantées pour qu'elles soient plus résistantes au climat, mais aussi aux éventuels ravageurs.

Sauvetage du chêne vert devant l'école Chateaubriand

La Direction de l'Espace Public a alerté sur l'état du grand chêne vert situé devant l'école Chateaubriand, qui était en train de mourir du fait du piétinement de ses racines.

La Direction de l'Éducation a alors mis en place différents ateliers de sensibilisation auprès des enfants sur le temps du TPE essentiellement (jeu, intervention de l'association Estuairez-vous...).

Un document explicatif a été réalisé à destination des familles, leur demandant de ramener des feuilles mortes afin de reconstituer une litière végétale au pied du chêne vert. Les enfants se sont ensuite occupés de l'installation de cette litière. Des ganivelles, décorées par les écoliers, ont par la suite été mises en place autour de l'arbre pour assurer sa protection.



Des parcelles à boiser

Parce qu'elles présentent un caractère écologique à valoriser, ou qu'elles sont situées dans un secteur stratégique pour la Trame Verte et Bleue, 5 parcelles ont été retenues pour être plantées. Elles représentent plus de 10 000 m² et formeront, à moyen terme, des boisements. Elles pourront alors servir d'écran paysager, de refuge à la faune ou par exemple de climatiseur naturel dans leur environnement. Ces sites pourront être utilisés pour réaliser de la compensation écologique, suite à des projets d'aménagement ou de construction.

Valoriser le littoral et ses atouts

La démarche "Saint-Nazaire, une ambition maritime et littorale" doit permettre de partager les enjeux et de fixer les grands principes du développement de Saint-Nazaire pour les 20 ans à venir. Il s'agit de donner à voir et de partager une ambition pour transformer la ville et le regard que les habitants portent sur elle. C'est un processus au long cours, où l'imagination et l'innovation sont de rigueur, et auquel actuels ou futurs habitants, associations ou encore entreprises sont invités à participer. La Ville a mis en place un site internet pour présenter les sites et recueillir les suggestions de la part des participants.



Le projet du Courtil Brécard a été lauréat du Label Ecoquartier - Étape 3 : écoquartier livré. Cela conclut la phase de mise en œuvre des constructions et des espaces publics. D'ici 3 ans, la Ville reformulera une demande de labellisation pour confirmer le bon fonctionnement et la qualité de ce quartier.



Travaux de voirie rue Jules Guesde (août 2019).

La poursuite du déploiement du Plan Vélo

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Vélo, les services ont aménagé un cheminement permettant de relier le chemin de Porcé à Saint-Marc, à travers le bois de Porcé. Le tracé retenu permet de limiter l'impact sur les arbres existants.

En parallèle de l'itinéraire Saint-Marc, le chantier de requalification des rues Aristide Briand et Jules Guesde a débuté sur l'itinéraire Immaculée. Le réaménagement global de ces rues et la modification du plan de circulation permettront, dès 2020, de faciliter les déplacements.

Sur la rue Jules Guesde, la faible portance du sol couplée à une faible profondeur des branchements gaz, ont orienté l'entreprise vers l'utilisation d'un produit à base de liant bitumineux. Sa composition permet de diminuer les épaisseurs de terrassements, limitant ainsi le volume de matériaux excavés et importés sur le chantier (environ 1 100 tonnes soit 75 rotations de camions évitées).

Des mesures de qualité de l'air intérieur dans nos écoles

Depuis 3 ans, un partenariat avec l'ADEME et Air Pays de la Loire a permis d'évaluer le transfert de polluants entre l'extérieur et l'intérieur des écoles. Projet pilote à l'échelle nationale, il vise à établir des recommandations pour l'exploitation et la conception des groupes scolaires, en fonction de leur environnement et de leur exposition à d'éventuelles sources de pollution de l'air.

Les mesures réalisées ont permis de caractériser les polluants (dûs principalement à la circulation automobile et au manque de renouvellement d'air dans les salles de classe). Dans les classes étudiées, l'air intérieur est peu soumis à la présence de polluants à l'extérieur. Il a aussi été démontré que l'ouverture des fenêtres est une solution efficace pour maintenir une qualité de l'air acceptable dans les salles (et limiter ainsi le confinement). Les fiches bonnes pratiques, diffusées au niveau national, portent sur les comportements à adopter ou les dispositifs à mettre en œuvre pour assurer une qualité de l'air satisfaisante dans les classes.



Les halles centrales

Ville entreprenante et innovante

Donner une nouvelle dynamique au centre-ville

2019 a été une étape importante pour le déploiement du plan Action Cœur de Ville. En effet, l'approbation et la signature du premier avenant à la convention ont permis de confirmer l'engagement des partenaires, de dresser un premier bilan des dynamiques en cours et d'approfondir le plan d'actions.

Le périmètre d'intervention a en outre été élargi et constitue maintenant d'une opération de revitalisation du territoire (ORT). Cet outil juridique ouvre la voie à de nouveaux modes d'actions et de financements pour les projets, s'inscrivant dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable, à travers 4 objectifs :

- Renforcer l'attractivité commerciale ;
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat ;
- Faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux ;
- Mieux maîtriser le foncier.

15 000 HABITANTS EN 2015
LE CENTRE-VILLE GAGNE DES HABITANTS DEPUIS
2012 APRÈS UNE PÉRIODE DE DÉCROISSANCE

10% DE CADRES EN 2015
(6,7% POUR LA VILLE) **6,5% EN 2009**

41% DE PROPRIÉTAIRES
(48% POUR LA VILLE) **38% EN 2008**

Un décrochage du marché du logement qui se rattrape (1 630 €/m² soit -10% en moyenne du prix de vente au lot au m² par rapport au reste de la ville).

10% DE VACANCE COMMERCIALE
SUR LE PARCOURS MARCHAND (17% EN 2014)
SUR LES 257 CELLULES COMMERCIALES

30% D'AUGMENTATION DES NUITÉES
HÔTELIÈRES SUR LA COMMUNE ENTRE 2016 ET 2018
350 000 NUITÉES EN 2018

Le plan d'actions Cœur de Ville se compose de 22 actions, qui sont articulées autour de 5 axes. 90% des financements sont apportés par les collectivités, le reste par les partenaires.

De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

- Budget prévisionnel des actions = 8,5 M€ ;
- 25 copropriétés accompagnées en 2018.

Les projets du Guérandais et de la réhabilitation de l'îlot Lebon sont deux illustrations de cette ambition.

Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- Budget prévisionnel des actions = 26,5 M€ ;
- 15 cellules réhabilitées depuis 2015 / 16 M€ mobilisés pour le portage de commerces.

Les projets du campus numérique au Paquebot et de réhabilitation des halles centrales sont deux illustrations de cette ambition.

Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- Budget prévisionnel des actions = 14 M€ ;
- Étude apaisement des vitesses en cours.

Le plan vélo ou la requalification de l'entrée de ville Nord sont deux illustrations de cette ambition.

Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

- Budget prévisionnel des actions = 600 k€ ;
- Études AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) en cours.

Le projet de la ferme urbaine sur le toit de la base sous-marine ou l'aménagement du front de mer et de la place du Commando sont deux illustrations de cette ambition.

Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle

- Budget prévisionnel des actions = 14,2 M€ ;
- Études préalables d'un port de plaisance.

Le projet d'agrandissement et de rénovation du conservatoire ou de création d'une classe préparatoire aux beaux-arts sont deux illustrations de cette ambition.

L'art dans la ville

La Ville a cette année mis en valeur l'art urbain à travers l'espace public. Au fil des rues, on découvre les fresques monumentales de street artistes du monde entier et des œuvres contemporaines telles que la célèbre Suite de triangles créée par l'artiste Felice Varini dans le cadre du parcours Estuaire.



Trois nouvelles fresques sont apparues cette année dans le centre-ville. Une fresque géante a notamment été réalisée sur la façade du magasin Maxi Bazar, avenue de la République.



Ces œuvres s'inscrivent dans l'axe "tagguer la ville" de la politique culturelle menée par la Ville.



Une activité touristique qui se structure

Saint-Nazaire s'appuie sur les atouts naturels de son territoire et les dynamiques locales pour constituer une offre touristique de qualité. Pour la saison 2019, les 3 plages labellisées ont confirmé leur Pavillon Bleu et 4 équipements hôteliers ont reçu le label "Accueil Vélo".

Un nouveau poste de secours a été mis en place pour la période estivale au niveau de la plage de Saint-Nazaire, ce qui porte à 6 le nombre de plages surveillées.



La base nautique

Grande nouveauté de cette année, la base nautique municipale du skatepark a fait carton plein ! Les stages de catamaran et de planche à voile organisés à la semaine ont connu un taux de remplissage de 94%. Même succès pour les cours collectifs avec près de 100 cours de catamaran et 100 cours de planche à voile dispensés au grand public cet été.



Saint-Nazaire Côté Plages

L'appel à projets lancé cette année a permis de retenir 14 projets parmi ceux proposés par les acteurs locaux ou nationaux. Les thématiques étaient très diverses (sports, activité de bien-être, culture). Le littoral et la découverte de l'environnement étaient aussi à l'honneur

avec plusieurs projets proposés par Saint-Nazaire Agglomération Tourisme tout au long de l'été, dont des cours de cuisine d'algues, en complément des activités de cueillette.



Découverte du patrimoine bâti, naturel et industriel

Avec 123 000 visiteurs cet été sur l'ensemble des offres de visites de Saint-Nazaire, la saison touristique affiche un bilan positif. La diversité, l'originalité et la qualité de l'offre sont plébiscitées par les particuliers, comme par les professionnels. Le tourisme industriel constitue un levier non négligeable pour valoriser les savoir-faire et susciter des vocations dans un contexte où les carnets de commandes sont pleins et les besoins en recrutement de nouveaux salariés importants.

La découverte du patrimoine constitue également un levier d'attractivité pour les touristes. Ainsi, en complément des activités en Brière, les croisières apéritives "Accords maritimes" ont été mises en place cet été. Avec un taux de remplissage de 100%, ces balades en bateau, à la découverte des richesses du littoral ont été un réel succès. Des visites d'autres sites emblématiques (Halles, quartier de la Havane, Base sous-marine...) ou des déambulations autour de l'art dans la ville sont aussi proposées.

Ville économe et résiliente

Les services de la Direction du Patrimoine Immobilier, du Service Entretien des Bâtiments et les différents utilisateurs œuvrent au quotidien pour la réduction des consommations énergétiques du patrimoine bâti. Si les coûts des énergies sont en constante augmentation, la facture énergétique globale de la collectivité tend à diminuer grâce aux travaux d'économies d'énergie réalisés.

Par exemple, le remplacement des menuiseries de l'Hôtel de Ville a permis une économie de 30% de la consommation de gaz associée au chauffage des locaux.

Récupération d'eau pour l'entretien de l'espace public

L'Aquaparc dispose d'une cuve de récupération des eaux de 900 m³. Les agents de la Direction de l'Espace Public utilisent depuis le mois de septembre 2019 l'eau de la vidange annuelle pour arroser les espaces verts et nettoyer les voiries. Cette cuve peut fournir de l'eau tout au long de l'année car elle récupère également des eaux pluviales. Ceci pourrait être d'une aide considérable si des épisodes de restrictions d'eau comme celui que nous avons connu cette année se renouvellent.



Des LED pour remplacer les luminaires des groupes scolaires

Le Service Entretien des Bâtiments a remplacé 5000 tubes fluorescents (luminaires énergivores) dans les groupes scolaires par des tubes LED, moins consommateurs en énergie. Ces luminaires ont été financés par des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE), dispositif qui oblige les activités polluantes (industrie, énergie notamment) à réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Les gains en termes d'économie d'énergie devraient pouvoir se mesurer dès 2020. Une extension à d'autres dispositifs d'éclairage est envisagée suivant le retour d'expérience.

En parallèle, la Direction du Patrimoine Immobilier assure le remplacement des luminaires dans les gymnases. Cette année, c'est le gymnase de Saint-Marc qui a vu l'intégralité de son dispositif d'éclairage rénové.

「RÉNOVATION ÉCLAIRAGE
GYMNASSE SAINT-MARC :
ENVIRON

50 000 €」

Un restaurant qui fait figure d'exemple

La Direction du Patrimoine Immobilier a livré courant avril un nouveau restaurant scolaire pour Ferdinand Buisson. Le projet s'est voulu exemplaire d'un point de vue écologique et pour le confort des usagers.

Le niveau de consommation énergétique est conforme à la future réglementation thermique (passif), l'ossature et les revêtements intérieurs ont été choisis pour leur faible impact environnemental et sanitaire. La structure est ainsi tout en bois, la toiture végétalisée permet de capter les eaux pluviales et les murs végétalisés constituent des supports pédagogiques. Le projet a été réalisé en interne, par l'architecte et le bureau d'études de la Direction du Patrimoine Immobilier.

「CÔÛT :
1,9 M€」

Le restaurant de l'école Pierre et Marie Curie est en cours de conception selon les mêmes principes.



Brossolette : un nouvel équipement se profile

Le projet de rénovation de l'école Pierre Brossolette prévoit de relocaliser la crèche des Petits Clowns tout en doublant sa capacité d'accueil sur le site de l'école.

Cette opération est l'occasion de créer un pôle d'équipements publics et de rénover l'école. Les bâtiments seront construits en ossature bois et isolés avec de la paille, c'est une première pour un bâtiment public à Saint-Nazaire. Des panneaux solaires, un système de récupération des eaux pluviales ainsi qu'une toiture végétalisée sont prévus.

Les cours et le parvis font l'objet d'une concertation. Les élèves, les parents d'élèves et les habitants sont consultés pour faire évoluer le projet afin qu'il réponde aux besoins des usagers.



© Mabireich



Les quatre projets du concours d'architecture ont été présentés aux enfants de l'école, du centre de loisirs et du Temps Péri-Educatif lors d'ateliers pédagogiques animés par l'atelier mobile. La synthèse de leurs réflexions a été transmise au jury pour information.

Le recyclage jusque sur les bancs de l'école

Le conseil d'enfants de l'école Carnot (qui réunit 2 enfants par classe soit 12 enfants), a travaillé l'an dernier pour le renouvellement des bancs de la cour d'école.

Des modèles de bancs colorés en métal ou gris fabriqués à partir de stylos recyclés étaient proposés. Leur choix s'est porté sur ces derniers. La Direction de l'Espace Public est ensuite intervenue auprès des enfants pour définir avec eux les emplacements de ces bancs, en intégrant les contraintes d'ensoleillement, de pente ou la présence d'arbres.

Au final, quatre bancs ont été installés cette année dans la cour, pour un budget d'environ 5000 euros. Suite à ce projet, une boîte de récupération de stylos a été installée au 2^e étage du bâtiment pour contribuer aux futurs projets.

La Ville produit son électricité

Dans le cadre de la démarche Cit'ergie, la Ville s'est engagée à couvrir 20% de sa consommation d'électricité par des énergies renouvelables.

La mise en œuvre, cet été, de panneaux photovoltaïques sur les groupes scolaires de Gambetta et de Victor Hugo est la première étape. Ces sites produiront environ 83000 kWh/an soit l'équivalent de la consommation électrique de 30 foyers.

À l'échelle de la Ville, ces sites permettront de couvrir 1% de la consommation d'électricité du patrimoine bâti de la collectivité.



Redonner sa place au végétal dans les aménagements

Allée des Vanneaux :

En accompagnement du projet mené par SILENE sur la requalification de ses espaces extérieurs du secteur Kerlédé, la Ville de Saint-Nazaire a créé un plateau afin de sécuriser la liaison piétonne entre l'entrée du groupe scolaire Jean Zay et la nouvelle aire de jeu située de l'autre côté de l'allée des Vanneaux.

En lien avec la création de ce plateau, un réaménagement de l'espace d'attente devant l'entrée de l'école a également été réalisé. La plantation de 7 arbres permet de valoriser et de mieux identifier l'accès. 100 m² de pavés à joints drainants ont remplacé l'enrobé existant afin de désimperméabiliser l'espace et faciliter ainsi le captage des eaux de ruissellement par les nouveaux végétaux.

Rue Jules Busson

Le réaménagement de cette rue vise à lui redonner un caractère paysager grâce aux matériaux et au végétal, tout en intégrant les différentes contraintes fonctionnelles et de réseaux.

Pour préserver le cadre de vie tout en limitant l'imperméabilisation des sols, une bande plantée a été réalisée au centre de la rue et le trottoir a été repris avec des matériaux drainants.

17 chênes des marais ont été abattus, **10 arbres plantés** (6 essences différentes), et environ **760 plantes couvre-sol**.

Expérimentation sur l'avenue de la République.

En début d'année, 17 places de stationnement ont été supprimées (sur les 120 de ce tronçon) pour être remplacées par des "îlots végétalisés". Sur trois de ces emplacements, un revêtement perméable est mis en place tout en conservant l'usage de stationnement. À l'issue d'une période d'expérimentation de deux ans, un bilan permettra d'évaluer les incidences de ce type de revêtement en termes d'infiltration des eaux pluviales et de biodiversité et d'utilisation en tant que stationnement.



Ville solidaire et inclusive

Dans le cadre de l'action sociale, les actions de la Ville de Saint-Nazaire visent à préserver la mixité sociale au sein des quartiers, entre les quartiers et dans la fréquentation des activités municipales, mais aussi à favoriser la cohésion sociale en renforçant le lien entre tous les Nazairiens.

Il s'agit donc de missions visant à favoriser l'accès à la culture, permettre l'accessibilité des services publics à tous, aider les plus démunis dans leur quotidien. Des actions en termes de santé publique sont également mises en place, à travers les missions de salubrité et le contrat local de santé.

Poursuite de la mise en œuvre du Contrat Local Santé

Un des axes stratégiques du Contrat Local Santé vise à développer la prévention et promouvoir une santé durable. Si son but est de favoriser la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, il intègre également des actions concrètes de sensibilisation auprès des habitants. 3 actions ont été poursuivies cette année :

Campagne d'information et de sensibilisation en prévention santé environnement

Il s'agissait de programmer une campagne d'information et de sensibilisation pour les habitants sur des thèmes spécifiques et saisonniers, sur les domaines de la santé, de l'environnement, de l'habitat et de l'hygiène, ou de l'éducation citoyenne. Des articles numériques étaient accessibles à tous à partir de supports de communication existants et connus par les habitants (ex : le site internet de la Ville) et de spots radios diffusés sur la radio locale.

Sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur

Cette action vise à amener les habitants, ciblés territorialement, à prendre conscience des conséquences d'une mauvaise qualité de l'air intérieur sur la santé et leur apporter des solutions de prévention à mettre en œuvre. Une réunion publique et des ateliers ont permis aux habitants d'être sensibilisés à cette thématique avec des conseils pour adopter les bons gestes, choisir ses produits quotidiens selon leur impact sur la santé, bricoler, rénover ou ventiler efficacement son logement.

Soutenir la mise en place du pollinarium sentinelle

Face aux évolutions des comportements allergiques, la Ville de Saint-Nazaire a souhaité mettre en place un système d'alerte des différentes émissions de facteurs allergènes (pollinarium sentinelle). Un site a donc été sélectionné et planté d'un ensemble de plantes allergisantes représentatives des espèces du secteur et des allergies constatées. Au fil des saisons, la surveillance quotidienne permet d'évaluer la pollinisation de chaque pied. Les services d'Air Pays de la Loire mettent ensuite les données à disposition du grand public.



Les centres de loisirs toujours plus plébiscités

Chaque année, les sept centres de loisirs de Saint-Nazaire accueillent les enfants de 3 à 12 ans pour leur proposer de nombreuses activités tout l'été.

En 2019, près de 1600 enfants ont été accueillis par les sept centres de loisirs de la ville : Bonne Anse, Jean Jaurès, Victor Hugo, Jean Zay, Madeleine Réberieux, Sadi-Carnot et la team des 9/12 ans. En moyenne, chaque jour, ce sont 500 enfants qui sont présents dans les centres de loisirs.



Les activités proposées aux enfants se déclinent autour d'un thème hebdomadaire et abordent différents champs : artistique et culturel, sportif, scientifique, civique, environnemental etc. Les enfants ont par exemple participé à plusieurs ateliers scientifiques mis en place par les équipes de la Ville sur le thème du littoral : "ça coule, ça flotte", "quiz sur les sons de la mer", "création d'un bateau en bouchons", "relais d'eau et tir à la corde de bateau", "quiz sur la mer", "le tri des déchets : combien de temps mettent-ils à se détériorer ?".

Poursuite du Projet Éducatif De Territoire (PEDT)

Rivières d'Images et Fleuves de Mots

Ce programme pédagogique de découverte de la rivière, à la croisée de l'éducation à l'environnement et de l'expression artistique, permet aux jeunes nazairiens d'être sensibilisés aux richesses écologiques et géographiques de leur littoral, de leur estuaire et de leur bassin versant (Brivet). Cette année, 54 enfants ont participé à ce programme, autour du thème "Un peu de ma rivière dans l'océan".

Nature en jeux

Cette opération organisée par l'association régionale Bretagne Vivante s'adresse aux accueils de loisirs et périscolaires, accueils de jeunes... Cette année, l'objectif pour les enfants était d'inventer un jeu autour de la thématique "Habiter la nature : du nid à la cabane". Quatre centres de loisirs y ont participé et se sont réunis pour une journée festive de restitution, regroupant 44 enfants.

Justin peu d'air

La Ville a également participé à un programme de sensibilisation piloté par la CARENE sur la thématique de la qualité de l'air intérieur. Les élèves des groupes scolaires Jean Zay et Michelet ont pu être sensibilisés sur les sources de pollution, les bonnes pratiques à adopter, avec les interventions du CPIE Loire Océane et du personnel de la Direction de l'Éducation.



Démarche anti-gaspillage dans les restaurants scolaires

Le défi anti gaspi "– de 70 g de déchets alimentaire par enfant en moyenne sur la ville" avait été atteint l'année dernière. 19 groupes scolaires ont participé au défi cette année. Le résultat s'est amélioré par rapport à l'année précédente : 50g de déchets produits par plateau.

Différentes interventions ont eu lieu pour coordonner l'action, expliquer la démarche auprès des équipes logistiques et de la direction enfance/éducation et motiver les enfants dans ce défi. Les actions menées en amont étaient par exemple :

- jeu du béret sur le thème du tri des déchets ;
- organisation d'ateliers récup/ déco ;
- valorisation du compostage et plantation de graines de soja.

Vers une nouvelle ère de sport

Au début de l'année, services, associations et habitants ont été mobilisés pour dresser une nouvelle feuille de route pour la politique sportive de la collectivité. La stratégie a pu être mise au point à partir d'un diagnostic exhaustif et de plus de 2 400 contributions reçues entre novembre 2018 et avril 2019. La concertation s'est aussi matérialisée par les "Rendez-Vous du Sport", soirées de concertation publique et de débat ouverts.

Cette démarche s'est appuyée sur un diagnostic socio-démographique et sportif partagé et la définition de nouvelles orientations à court et long terme, autour de 4 grands axes : démocratiser, innover, accompagner et le développement de la filière nautisme.

Une carte interactive des équipements sportifs - Géo'sports est mise à disposition du public, pour visualiser la localisation et détails pratiques relatifs à l'ouverture de ces équipements.



La médiathèque, vecteur d'inclusion et de sensibilisation

La médiathèque est un lieu largement ouvert à tous les publics. À ce jour, toutes les conférences sont traduites en langue des signes ; en moyenne, 5 personnes sourdes y assistent.

La médiathèque accueille régulièrement l'écrivain public numérique, dont les services et conseils attirent de nombreux habitants. La bibliothèque numérique propose différents services, allant de la vidéo à la demande jusqu'au cours en ligne, en passant par la mise à disposition de livres numériques.

Les rendez-vous culturels de la médiathèque visent à attiser la curiosité, à lire, voir et écouter le monde qui nous entoure. Ces sont des expositions, conférences, concerts, rencontres avec des artistes ; des lectures... articulées autour de thématiques d'actualité et notamment des sciences et de l'environnement.

Les Conseils Citoyens de Quartier en actions

La Mission Vie des Quartiers et Contrat de Ville coordonne les actions des conseils de quartiers. Rentrés cette année dans la phase opérationnelle, deux actions majeures liées au développement durable ont pu voir le jour.



Cœur de quartier en fête (samedi 16 novembre)

Il s'agit de réinventer l'espace public au niveau des halles de Penhoët et d'en reprendre possession grâce à des animations festives ou artistiques et des activités en lien avec les associations. Le conseil de quartier a souhaité mettre en avant les acteurs locaux de l'écologie, de la solidarité et du réemploi, avec par exemple un manège à pédales, une sensibilisation sur les abeilles et la production de miel, la découverte du patrimoine du quartier, la présentation de producteurs locaux...

En automne, le Parc paysager fête la nature (samedi 12 octobre)

La maison de quartier de Kerlédé a organisé cet événement au cœur du Parc Paysager, avec l'objectif d'en faire découvrir les richesses. À ce titre, des balades et jeux à travers le parc étaient proposés, autour de 3 axes : oiseaux, biodiversité, déchets. Cette journée était aussi l'occasion d'actions de sensibilisation pour apprendre à consommer des fruits et légumes de saison et réduire le gaspillage alimentaire (discosoupe - atelier cuisine conviviale à base d'invendus) ou créer des objets ou fabriquer des produits naturels (lessive à base de lierre).



Ville exemplaire et service public efficace

Démarche qualité et nouvel accueil pour l'Hôtel de Ville

Dans la continuité de la démarche qualité et de la certification Qualiville obtenue l'an dernier, notamment pour le service Accueil, des travaux de réhabilitation du hall de l'Hôtel de Ville ont été réalisés cette année.



Ils ont permis d'améliorer l'accueil du public, de réduire le temps d'attente et de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. En salle d'attente, un écran permet maintenant de connaître le temps d'attente et le numéro de son guichet d'accueil.

Des équipements destinés aux personnes à mobilité réduite (PMR) ont été installés : mains courantes, bandes de visualisation contrastées, lignes de guidage...



Renouvellement du label Cit'ergie



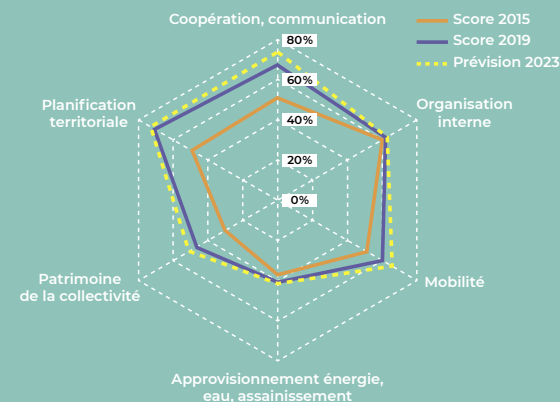
La démarche Cit'ergie a permis de structurer la politique énergie-climat de la ville de Saint-Nazaire depuis son engagement en 2012. Le pilotage transversal apporte une vision stratégique bénéfique à l'ensemble des services et des politiques publiques.

Les retours d'expériences des autres collectivités et l'expertise du conseiller ont permis de faire évoluer le projet stratégique et le fonctionnement de la collectivité pour s'inscrire dans des démarches volontaristes, s'inspirant des meilleures pratiques. Cet outil de mobilisation des agents et des élus autour des enjeux énergie-climat valorise les bonnes pratiques des services. Le suivi et l'amélioration continue des actions de la collectivité permettent de cibler efficacement les domaines d'actions pour lesquels des efforts sont à fournir.

L'audit est en cours de réalisation et devrait permettre de concrétiser les efforts entrepris par l'ensemble des agents et les élus en faveur de la transition écologique.

Préambule nécessaire au processus de labellisation, l'état des lieux a été réalisé au premier semestre et a mobilisé pas moins de 100 agents (Ville, CARENE, ADDRN, SILENE, Saint-Nazaire Agglomération Tourisme...). Il a permis de faire une photographie précise des politiques et des projets engagés sur le territoire nazairien, qu'ils soient portés par la Ville, mais aussi par la CARENE ou les partenaires de la collectivité.

État des lieux par domaine :



État des lieux détaillé :

Coopération, communication	Société civile	69%
	Agriculture, forêt	85%
	Activités économiques	65%
	Habitat et précarité énergétique	87%
	Stratégie de coopération et de communication	70%
Organisation interne	Finances et commande publique	55%
	Gouvernance	68%
Mobilité	Mobilité alternative	69%
	Rationalisation des déplacements motorisés	55%
	Promotion et suivi de la mobilité durable	80%
Approvisionnement énergie, eau, assainissement	Gestion de l'eau, des espaces verts, des déchets du territoire	64%
	Production énergétique locale	29%
	Organisation de la distribution d'énergie et services associés	55%
Patrimoine de la collectivité	Éclairage public et économies d'eau	81%
	Valeurs cibles énergétiques et climatiques	36%
	Suivi et stratégie patrimoniale	59%
Planification territoriale	Urbanisme	65%
	Planification sectorielle	69%
	Stratégie globale climat - air - énergie	88%

Cet état des lieux a également mis en évidence des pistes de réflexions pour établir un nouveau plan d'actions ambitieux. À travers une approche par thématiques, il regroupe plusieurs actions majeures telles que :

- Écoles en transition écologique (éco-mobilité, qualité du patrimoine, sensibilisation...);
- Plan piéton pour favoriser la marche à pied comme mode de transport et améliorer l'accessibilité des équipements publics;
- Sensibilisation des occupants / utilisateurs des bâtiments aux écogestes pour réduire les consommations d'énergie du patrimoine bâti;
- Mise en œuvre d'un plan Numérique Responsable au sein des services.



Direction Logistique : vers la certification ISO 14001

Dans le cadre de cette démarche, la Direction logistique s'engage à allier le développement de ses activités et la préservation de l'environnement en se focalisant sur trois axes prioritaires :

Pour honorer cet engagement, 15 projets environnementaux ont été lancés par les services, soit en réponse aux impacts les plus importants identifiés dans une analyse environnementale des activités, soit volontairement. Les principales actions engagées sont les suivantes :

- Adopter des gestes écoresponsables au bureau;
- Rationaliser les déplacements dans toutes les activités;
- Maîtriser les impacts issus de l'utilisation de produits chimiques;
- Adapter la stratégie d'achat en intégrant des exigences environnementales et sociales (denrées alimentaires, produits d'entretien...);
- Assurer la transition des consommables jetables vers des solutions plus durables;
- Engager une réduction des quantités de déchets produits par les activités;
- Poursuivre les actions de valorisation sur site des bio-déchets issus des restaurants scolaires et valoriser les déchets du restaurant du personnel.

Réduire l'impact environnemental des activités des services

Mise en place de composteurs pour valoriser les déchets du restaurant du personnel

Après les 20 restaurants scolaires de Saint-Nazaire, le restaurant du personnel de la Ville et de la CARENE s'est doté, depuis le mois de mai, de composteurs pour valoriser ses bio-déchets. Le suivi du compostage est effectué par les agents de la restauration, spécifiquement formés.

Renouvellement du marché de produits d'entretien

Le marché de produits d'entretien a été renouvelé avec la volonté d'augmenter l'utilisation de produits écologiques afin de réduire l'impact des prestations

de nettoyage sur l'environnement mais aussi sur la santé des agents. Les références de produits labellisés imposés représentent plus de 80% de la consommation de produits d'entretien par le service.

Des aliments locaux et de qualité

Le service poursuit l'accroissement de la part de denrées locales (Bretagne Pays de Loire) avec 41% en 2018 en incluant le pain et 13% de bio sur la même période.

Les élus des communes partenaires de l'Unité de Production Alimentaire Mutualisée ont par ailleurs fixé en 2018 un objectif de 45% (hors pain) pour l'année 2019. La viande servie continue d'être exclusivement d'origine française et les œufs issus d'élevages de poules élevées en plein air.



Des initiatives exemplaires

Mutualisation des véhicules de service

Les ressources du siège de la Carène ont intégré le pool de véhicules qui compte à présent 55 véhicules légers. La mutualisation se poursuit notamment grâce au déploiement d'un nouvel outil de gestion depuis début 2019. Ce système intelligent permet une gestion de la flotte automobile plus performante pour une meilleure optimisation du parc automobile.

Par ailleurs, le service parc automobile transport a remplacé les vélos électriques du pool par des vélos électriques Velyceo. Leur location permet une meilleure flexibilité pour répondre aux besoins en fonction des saisons. À l'été 2019, 4 vélos électriques étaient proposés dans le pool de l'Hôtel de Ville.



La Ville a été lauréate du prix Territoria 2019 Argent dans la catégorie mobilité pour son autopartage professionnel nouvelle génération.



Réduction de la vaisselle en plastique réutilisable dans les restaurants scolaires

Le service restauration a pour ambition de remplacer la vaisselle de service en plastique réutilisable par de la vaisselle en verre trempé. Un premier test a été effectué dans deux restaurants scolaires (Buisson et Chateaubriand) après les vacances de printemps 2019. Il a été étendu à quatre autres restaurants à la rentrée de septembre 2019 (Lamartine, Michelet, Rousseau et Zay). En fin d'année, seuls deux groupes scolaires n'auront pas encore leur vaisselle en verre.

Par ailleurs, des réflexions sont engagées pour supprimer les barquettes plastiques de livraison des repas d'ici 2025, conformément à la réglementation : test de barquettes en cellulose, étude d'impacts sur les différents modes de livraison (inox, cellulose...).

Ville de Saint-Nazaire
CS 40416
44614 SAINT-NAZAIRE CEDEX
T **02 40 00 40 00**



saintnazaire.fr